

SANITIZED⁰ BRAND BACTERIOSTAT S-2 Liquid

INDUSTRIEL. Traitement bactériostatique pour des textiles, plastiques, papier, cuir et matériaux en caoutchouc.

GARANTIE: 5-chloro-2-(2,4-dichlorophenoxy) phenol.....2%

NUMÉRO D'HOMOLOGATION: 13615
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION. Contenu Net: ___ mL/L ___ (oz fluides/gals)

Nom et Adresse du Titulaire D'homologation:

Sanitized Inc.
57 Litchfield Rd.
P.O. Box 2211
New Preston, CT, USA, 06777

Distribué par:

Clariant (Canada) Inc.
4600 Cousens
St. Laurent, Qc. H4S 1X3
(514) 334-1117

MODE D'EMPLOI:

Diluez le produit dans deux parts d'eau pour une part de S-2 (comme reçu). En utilisant l'équipement de vaporisateur conventionnel, ce matériel devrait être pulvérisé aussi uniformément que possible afin de mouiller complètement la surface du matériel à être traité. L'application par pulvérisation devrait être effectuée dans un endroit clos muni d'une ventilation ou un milieu bien ventilé.

PRÉCAUTIONS:

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Peut être nocif si avalé. Évitez le contact avec les yeux et la peau. Bien se laver après la manipulation. Évitez la contamination de produit alimentaire. Évitez de respirer les brumes.

PREMIERS SOINS:

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Pour les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Si avalé, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avalier. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Administrer un traitement symptomatique.

AVIS À L'UTILISATEUR:

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

ÉLIMINATION:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures aumélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))